

Reflets 8



B 6 J 6 4 c 8

janvier 2011 // n°15

EDITO //

Chers habitants de notre
Communauté de Communes,

2010 a été une année importante pour la Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs (CCME). De nombreux projets ont été lancés, d'autres se sont achevés pour faire du bassin de vie de Marckolsheim un territoire toujours plus attractif où il fait bon vivre. Le développement de notre économie locale et la défense de l'emploi ont été parmi les préoccupations majeures des élus de la Communauté de Communes. Ainsi, un dossier de candidature, fruit d'une démarche partenariale exemplaire avec l'ensemble des acteurs économiques locaux, a été déposé pour bénéficier du label « Pôle d'Excellence Rurale ».

Autre exemple de notre volontarisme dans le domaine du soutien à l'économie, le lancement des travaux de viabilisation de la 1^{ère} tranche du Parc d'Activités Intercommunale de Marckolsheim, dont la commercialisation des lots devrait débiter au deuxième semestre de cette année. Par ces projets, mais aussi par le programme ambitieux d'investissement prévu pour cette année en particulier dans le secteur de la voirie, la Communauté de Communes entend plus que jamais être un acteur de tout premier plan d'un développement harmonieux et durable de notre territoire. Très bonne année 2011 à vous toutes et tous.

Votre Président,
Frédéric Pfliegersdoerffer

Vers un territoire d'excellence



Aménagement du Parc d'Activités
Intercommunal de Marckolsheim

// SOMMAIRE

p. 2 > Quoi de neuf ?

p. 3 > Pôle d'Excellence Rurale

p. 4 > A l'école de la nature

p. 5 > Le Parc Forestier
du Rhinwald

p. 6 > Travaux de voirie 2011 /
Nouveau siège de la CCME

p. 7 > A vélo, le long du canal /
Périscolaire de Heidolsheim

p. 8 > Taxi à la carte

p. 9 > Ecole de musique

pp. 10-11 > Enfance et jeunesse

p. 12 > Votre télévision de proximité /
Agenda



// QUOI DE NEUF ?

[Embauches

Nadia Klein assure depuis le 1^{er} octobre 2010 la fonction de secrétaire administratif à mi-temps. Elle a en charge l'accueil du public, le secrétariat pôles DRH, Communication et opérationnel.

Yvain D'Inca occupe depuis le 1^{er} janvier 2011 le poste de Directeur de l'Ecole de Musique Intercommunale. Il a en charge la direction de l'école et ses douze professeurs (voir p. 9).



Nadia Klein



Yvain D'Inca

[Radars pédagogiques

La CCME a acquis cet automne deux radars préventifs mobiles pour inciter les automobilistes à adopter une conduite respectueuse, en particulier en entrée d'agglomération. Ces radars ont une double vocation : informer les automobilistes de leur vitesse et d'autre part, mémoriser le nombre de véhicules circulant, l'heure de passage et la vitesse de chacun d'eux. L'exploitation de ces données permettra d'étudier, de tester, puis d'adopter, toutes les mesures et dispositifs appelés à améliorer la sécurité routière.

Les récentes mesures faites durant 3 semaines à Elsenheim font apparaître une évolution positive du comportement des usagers.

[Une étoile de plus

Une 2^{ème} étoile a été attribuée à l'Office de Tourisme. Cette distinction est fondée sur l'évaluation de critères qualitatifs : amplitude d'ouverture au public, personnel qualifié, documentation adaptée, utilisation des nouvelles technologies d'accueil, qualité de l'environnement proche (facilité d'accès et services disponibles à proximité immédiate).

Cette distinction récompense une politique volontariste au service de l'animation et la promotion de notre territoire.

Contact : Tél. 03 88 92 56 98
marckolsheim@tourisme-alsace.info

[Nouveaux horaires d'ouverture de la CCME

Afin de mieux répondre à vos besoins, la CCME vient de réaménager les horaires d'accueil du public :

- lundi-jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30,
- mardi-mercredi : 8h30-12h/14h-18h,
- vendredi : 8h30- 12h / 14h à 17h.

[Conseils gratuits d'un architecte-conseiller

Une des missions du CAUE est de fournir aux personnes qui désirent construire, les informations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale de leurs projets et leur bonne intégration dans

l'environnement rural ou urbain.

Contact :

Antoine Leonetti Tél. 03 88 15 02 30
com@caue67.com - www.caue67.com
rubrique « Service aux particuliers ».

[Lieu d'écoute et d'échange pour les seniors

L'Espace d'Accueil Seniors (ESPAS) poursuit trois missions principales.

C'est un lieu :

- d'information et d'accueil de proximité : aides à domicile, habitat, démarches administratives, structures d'accueil, aides financières, vie sociale et culturelle...,
- de coordination gérontologique territoriale (mise en réseau des acteurs

- locaux autour de projets),
- de veille et d'observation.

Les permanences d'accueil se tiennent le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h à Sélestat à la Maison du Conseil Général-Place du Marché aux Choux.

Contact :

Joane Ulrich-Schmitt Tél. 03 68 33 80 70
joane.ulrich-schmitt@cg67.fr

[Les nouvelles technologies au service du tourisme

Le Guide de l'hébergement 2011, édité par le Grand Ried, est résolument novateur. A l'aide d'une application à télécharger sur leur Smartphone, les touristes ont rapidement accès, par un code à scanner, à des informations complètes sur les hébergeurs (coordonnées, site Internet...), dès lors qu'ils disposent d'un abonnement 3G.

// ECONOMIE

Pôle d'Excellence Rurale : vers un territoire dynamique au service des entreprises de la filière agroalimentaire

Le Pôle d'Excellence Rurale (PER) est un label accordé par l'Etat à des projets visant à favoriser le développement économique et la création d'emplois.

La CCME a engagé une réflexion avec les acteurs socio-économiques pour élaborer un projet fédérateur répondant aux besoins du territoire et susceptible d'obtenir la labellisation et les financements PER.

Un dossier de candidature a ainsi été déposé auprès de l'Etat le 20 octobre dernier. Les territoires PER labellisés seront annoncés en février 2011.

La démarche ambitieuse de renforcer la filière agroalimentaire déjà fortement présente sur le secteur et d'améliorer l'image du territoire. Les quatre projets identifiés s'inscrivent dans une politique résolument orientée vers l'expérimentation et le développement durable.

PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL DE MARCKOLSHEIM : où en sont les travaux ?

Les travaux d'aménagement se poursuivent conformément au programme établi. Le **volet paysager** bénéficie d'une attention particulière car, à la différence d'autres zones d'activités, celle de Marckolsheim se veut exemplaire au regard de son intégration dans le paysage riedien. Récemment, la noue de rétention des eaux pluviales ainsi que le merlon ont été végétalisés avec 450 graminées, 2300 plantes vivaces et 1400 arbustes, sans oublier un grand nombre de plantes mellifères.

Commercialisation

La CCME a mis en œuvre divers outils de promotion du PAIM (panneau, plaquettes, site internet, contact avec des investisseurs et promoteurs...). Des contacts avec des porteurs de projets sont en cours pour la vente de terrains et l'implantation d'activités dès la fin de l'année 2011.

Suivez l'actualité du PAIM sur www.cc-marckolsheim.fr rubrique Economie.

PROJET 1 : Chauffage biomasse

Le projet consiste à récolter la paille de maïs, disponible en grande quantité sur le territoire et non valorisée actuellement, pour en faire des granulés qui alimenteront des chaudières en tant que combustible. Au sein de ses nouveaux locaux, la CCME prévoit l'installation d'une telle chaudière de 200kW.

PROJET 2 : Méthanisation

La méthanisation permet de valoriser les déchets et sous-produits agricoles pour produire, par dégradation en milieu anaérobie, une énergie verte sous forme de biogaz.

PROJET 3 : Hôtel d'entreprises et services mutualisés

La CCME envisage la création d'un bâtiment collectif d'une surface de 2000m² destiné à la création d'ateliers et de bureaux. Des services, tels que le secrétariat ou la reprographie, pourront être partagés entre les futures entreprises présentes sur le site.



▲ Récolte de la paille de maïs



▲ Fabrication de « briquettes »

▼ Untié de méthanisation



PROJET 4 : Siège administratif de la CCME (voir p. 6)

La CCME réalisera son futur siège administratif sur le site du Parc d'Activités; elle prévoit d'y mutualiser certains espaces avec les différents acteurs économiques du territoire (salles de réunion, de formation, de conférence, d'exposition).

Cette démarche dynamique au service d'un projet de territoire a permis l'instauration d'un partenariat remarquable entre les entreprises et la collectivité.

Quelle que soit la décision de l'Etat, les acteurs du PER souhaitent activement avancer sur ces différents projets. D'ores et déjà une nouvelle entreprise, « ENERCAL », a été créée; elle rassemble des collecteurs de céréales en vue de produire et commercialiser les granulés à base de paille de maïs.

// ENVIRONNEMENT

A l'école de la nature

Depuis 2006, un partenariat entre la CCME et la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale permet aux scolaires de nos huit communes de s'engager dans des actions d'éducation à l'environnement.

Des actions qui s'inscrivent dans la durée

Durant l'année scolaire 2009-2010, 12 classes des écoles de Marckolsheim, Mackenheim et Heidolsheim ont bénéficié de l'expertise d'un animateur nature autour de centres d'intérêt variés : la détermination de l'origine des produits alimentaires, la réalisation d'une étude comparative entre eau phréatique et eau de surface, l'observation des insectes dans une cour d'école, la fabrication de nichoirs, la création d'un potager, la mise en place d'un composteur... autant d'actions pour sensibiliser les enfants au monde du vivant qui les entoure.

Trois classes de l'école de Marckolsheim ont séjourné durant une semaine à la Maison de la Nature dans le cadre de classes de découverte, portant sur le thème de l'alimentation.

Programme 2011

Cette année, 16 classes ont sollicité l'intervention des animateurs de la Maison de la Nature. A raison de quatre demi-journées, c'est un éveil à une réelle conscience des enjeux environnementaux qui sera au centre de ce dispositif.

Les thèmes traités :

La forêt, milieu de biodiversité Bootzheim, (CE2-CM1-CM2) - **La biodiversité**, Mackenheim (primaire) et Artolsheim (maternelle) - **L'énergie**, Heidolsheim (CM2) - **L'eau**, Heidolsheim (CM1) - **Le Compostage**, Heidolsheim (CE1-CE2) **Les 5 sens**, Ohnenheim (maternelle-CP-CE1-CE2) - **L'interprétation du sentier de découverte**, Ohnenheim (CM1 et CM2) - **Le jardin**, Elsenheim (maternelle et CP).

QU'EST-CE QU'UNE ÉCO-ÉCOLE ?

Il s'agit d'un label international d'éducation à l'environnement qui se traduit par :

- une contribution à la généralisation de l'éducation au développement durable,
- la sensibilisation aux enjeux environnementaux et l'éducation à la citoyenneté

www.eco-ecole.org

▲ Les enfants d'Ohnenheim et leur professeur Freddy Kempf lors de l'entretien du sentier botanique Ohnenheim-Elsenheim

La Schley d'Ohnenheim interprétée par les enfants

Entre 1994 et 1996, les élèves du cours moyen encadrés par Freddy Kempf, instituteur à Ohnenheim, se sont mobilisés autour du projet *nature et biodiversité de la Schley* dans le but de créer un itinéraire de découverte jalonné de panneaux d'interprétation.

En 2001, l'école primaire d'Elsenheim s'est rattachée à cette initiative. Quelques années plus tard, afin de préserver ce sentier et sauvegarder le travail réalisé par les enfants, l'association Nature et Patrimoine d'Ohnenheim-Elsenheim, voit le jour. Chaque premier samedi du mois, des membres bénévoles se retrouvent pour débroussailler et entretenir ce sentier. Depuis quatre ans, les élèves d'Ohnenheim consacrent également une journée à cet entretien.

5 nouveaux panneaux en préparation

En 2010, les jeunes avaient constitué des herbiers comparatifs avec des végétaux de moyenne montagne et ceux de la plaine. A travers cette activité, différents thèmes ont été abordés : la nappe phréatique, la diversité des arbres le long du sentier botanique... En 2011-2012, l'école d'Ohnenheim prévoit d'enrichir encore ce sentier botanique. Les enfants du cycle 3 réaliseront les maquettes de 5 nouveaux panneaux informatifs portant sur le Riedgraben, la faune et la flore typiques à la Schley, les arbres des forêts voisines. Une approche sensorielle de ce milieu sera initiée par les intervenants de la Maison de la Nature auprès des plus petits. *En savoir plus sur l'association Nature et Patrimoine d'Ohnenheim-Elsenheim : www.anpoe.blogspot.com*

Ecole de Mackenheim : un cercle vertueux

L'école primaire de Mackenheim s'engage pour la troisième année consécutive dans l'initiation au développement durable. Le programme d'actions est établi par le conseil d'école, en partenariat avec la Maison de la Nature.

En 2008, le thème portait sur les déchets : mieux trier et sélectionner les déchets. Cela a abouti concrètement à l'achat de poubelles jaunes et grises pour chaque salle de classe, et par la visite de la déchetterie de Mackenheim. « Ce qui est intéressant, c'est que la démarche dépasse le cadre sco-

laire et implique fortement les parents. La commune, de son côté, achète aujourd'hui des produits d'entretien portant l'éco-label » souligne Chrystelle Erard, directrice de l'école.

Le thème phare de 2009 était l'eau : évaluation de la qualité de l'eau par l'observation du ruisseau de l'Altbach, qui coule non loin de l'école mais aussi visite de la Maison de l'eau dans le nord de l'Alsace... « Suite à cette initiation, des parents d'élèves qui se sont sentis concernés, ont installé chez eux des compteurs d'eau sur la douche », poursuit la directrice. « La même année, un diagnostic sur la consommation d'eau réalisé par la Maison de la Nature a révélé une fuite d'eau qui a pu être réparée. »

En 2010/2011, élèves, parents d'élèves et enseignants abordent le thème de la biodiversité. Cela s'est traduit récemment par la visite, avec la Maison de la Nature, d'un micro-biotopie pédagogique au collège de Fortschwihr.

Le Parc forestier du Rhinwald se réserve un avenir

Si le premier plan de protection de la forêt rhénane remonte aux années 70, c'est à partir de 1998 que les élus de la CCME ont entrepris une réflexion globale sur ce massif forestier. Depuis les travaux d'endigement du Rhin au XIX^{ème} siècle, les forêts alluviales rhénanes ont considérablement régressé et ne représentent plus que de 7400 ha en Alsace. Elles occupent sur notre secteur 1340 ha, soit près de 20% de la surface des forêts rhénanes relictuelles.

Les étapes d'une politique volontariste

- En 1998, la CCME missionne l'ONF pour la réalisation d'une étude scientifique relative à la restauration de ses forêts rhénanes.
- En 2000, la CCME sollicite le classement de l'ensemble du massif en Réserve Naturelle Volontaire Agréée (RNVA).

L'entité ainsi constituée représente une surface de 1333 ha dont 335 en réserve forestière intégrale. Transmis à la Préfecture au mois de mai 2000, le dossier y a été bloqué pendant plus d'un an car faisant l'objet de nombreuses contestations. En 2002, le statut de RNVA a été supprimé.

- En juillet 2003, la CCME, considérant que cette démarche ne devait pas rester sans suite, décide de la création du « Parc Forestier du Rhinwald Centre-Alsace » qui reprend intégralement les dispositions réglementaires et le périmètre de la RNVA projetée.
- En 2004, une convention de gestion du Parc est établie avec l'ONF et un plan de gestion est mis à l'étude.

Toutes les instructions de ces dossiers, mais aussi toutes les actions engagées par la CCME de 2002 à 2008, ont été instruites par Eric Durand, ingénieur ONF. Sa disparition en 2009, à l'âge de 46 ans, a privé la CCME d'une personne qui portait la forêt rhénane à cœur et qui était convaincu que seule une politique locale

de préservation de l'environnement partagée par la population, peut s'inscrire dans la durée et dans l'équilibre.

Aujourd'hui, ce plan de gestion fait l'objet d'une nouvelle définition. En collaboration avec Claire Dubois de l'ONF, la CCME a fixé **3 grandes priorités** pour les 10 ans qui viennent en cohérence avec la démarche Natura 2000.

1/ Conserver et restaurer les milieux naturels rhénans :

- résorption des peuplements artificialisés de résineux et de peupleraies,
- suivi scientifique des réserves intégrales,
- amélioration des lisières pour une meilleure continuité entre la forêt et les milieux ouverts,
- restauration des milieux alluviaux.

2/ Favoriser l'accueil du public :

- définition d'un plan de circulation,
- entretien des sentiers botaniques et d'interprétation existants, voire création de nouveaux itinéraires de découverte,
- réflexion sur la voie verte de Tulla (qui prend appui sur l'ancienne digue des hautes eaux) en tant que voie d'accès privilégiée au Parc,
- réflexion sur l'avenir de la Maison Forestière de Mackenheim en tant que Maison du Parc.

3/ Développer la communication :

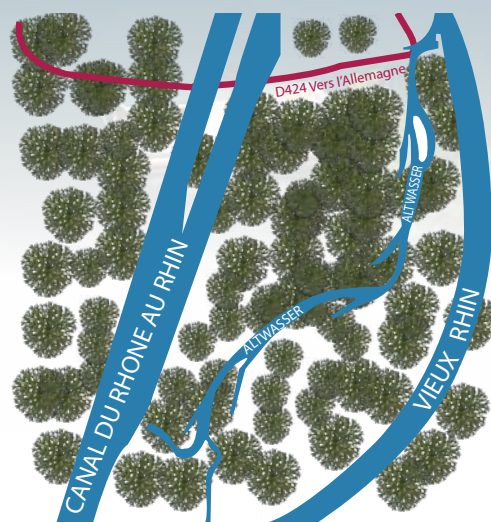
- communication autour du parc forestier et sa perception à travers une image identitaire (logo) et une signalétique spécifique.

Quels outils et moyens pour réaliser les programmes ?

Les objectifs poursuivis étant cohérents au regard des documents d'objectifs de Natura 2000, la première étape visera la signature de la Charte Natura 2000. Cet outil permet d'accéder à des aides publiques.

Dans la mesure où des opérations lourdes vont devoir être engagées (restauration

de l'Altwasser, redynamisation du Steingriengiessen, réhabilitation de la Maison Forestière, équipement en signalétique de la voie verte de Tulla...), la CCME envisage de déposer un projet d'aménagement et de développement global du Parc auprès des instances européennes, au titre du LIFE + qui est l'instrument financier de l'Union pour la protection de l'environnement.



La restauration des milieux alluviaux

Deux secteurs sont concernés. Le premier se situe sur l'île du Rhin où une étude vient d'être engagée pour préparer un programme permettant de redonner à l'Altwasser sa fonction de rivière phréatique. Cette étude devra déterminer de quelle manière cet ancien bras du Rhin peut être reconnecté au Rhin et exercer de nouvelles fonctions notamment en termes de corridor écologique et de capacité d'accueil de la faune piscicole. Par ailleurs, cette étude fera le point sur la protection du hameau vis-à-vis des crues du Rhin et établira des scénarii permettant de renforcer cette protection.

Le second secteur concerne le massif forestier Mackenheim-Artolsheim où la redynamisation du Steingriengiessen devra également faire l'objet d'une étude.

// AMENAGEMENT

Travaux de voirie 2011

Les travaux prévus en 2011 concernent la viabilisation du Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim, les voiries communales et les itinéraires cyclables.

1) Le Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim : planning des travaux

La pose du réseau d'eau et d'assainissement est en partie réalisée par le SDEA. Budget : 1 million d'€ TTC.

- 1^{er} semestre 2011 : enfouissement des réseaux secs, téléphone, électricité, gaz et fibre optique.
- 2^{ème} semestre 2011 : voirie définitive et pré-verdissement de la 1^{ère} tranche.
- Fin 2011 : livraison de l'ensemble des aménagements.

Les sommes engagées pour la 1^{ère} tranche s'élèvent à près de 3 millions d'€. Les choix d'aménagement faits par la CCME ont permis

de signer la « Charte de développement durable des zones d'activités du Bas-Rhin ».

2) Les travaux de voirie :

- Rue du Moulin à Artolsheim
 - Rue de la Forêt à Bootzheim
 - Rue de l'Ecole à Elsenheim
 - Rue des Messieurs à Hessenheim
 - Rue des Iris à Ohnheim
 - Rue Haute et rue de l'Ill à Mackenheim.
- Montant total de l'investissement : 2 millions d'€ TTC.

150.000 € sont consacrés en outre aux travaux d'entretien : pontages de fissures, réparations ponctuelles, marquages au sol, entretien courant des chaussées et trottoirs...

En préparation à l'ouverture de la future médiathèque de Marckolsheim en 2012, un réaménagement de la place de l'église et de ses abords est à l'étude.

3) Les itinéraires cyclables :

Dans le cadre du schéma intercommunautaire, les élus ont voulu privilégier les liaisons utilitaires des communes vers le bourg-centre.

A l'instar de la liaison Elsenheim-Marckolsheim (250.000 €), deux nouvelles voies en site propre sont à l'étude : Hessenheim-Artolsheim-Marckolsheim et Ohnheim-Marckolsheim.

Les travaux de la voie verte Tulla devraient se poursuivre de Marckolsheim à Schoenau, dès lors que le franchissement de la RD424 sera résolu.



Jean-Marie Haeffeli,
Vice-Président :
« Le programme pluriannuel des travaux de voirie est ambitieux, mais nous sommes entrés en vitesse de croisière. »

Les commissions « Voirie » et « Travaux »

Dans le cadre de sa compétence Voirie, la CCME a en charge les travaux d'entretien et d'aménagement des voiries classées des huit communes membres, ainsi que les travaux d'extension, d'amélioration et de rénovation de l'éclairage public. Elle assure également en régie les missions de conception et de réalisation des différents chantiers et aménagements par l'intervention de Gilles Dontenville, responsable du service Etudes et travaux.

Les commissions « voirie » et « travaux » sont composées des huit Maires ainsi que des Vice-présidents de la CCME. Suite aux propositions des Maires de chaque commune, les commissions décident, en fonction des besoins et des priorités, de la programmation des travaux neufs et des travaux d'entretien. A l'unanimité, les commissions ont validé le programme pluriannuel de travaux de 2010 à 2014.

Nouveau siège de la CCME

La CCME implantera son nouveau siège administratif au sein du futur Parc d'Activités Intercommunal, à l'entrée Nord de Marckolsheim.

Les élus souhaitent répondre à la nécessité de disposer de locaux pleinement fonctionnels, apporter une plus grande lisibilité à l'action de la CCME au sein du bassin de vie et anticiper les évolutions institutionnelles en cours avec la réforme des collectivités locales.

Dans l'esprit de l'aménagement du Parc d'Activités, le bâtiment siège sera exemplaire sur le plan du développement durable en intégrant les normes HQE (haute qualité environnementale) et basse

consommation énergétique.

De par sa position géographique, le siège de la CCME marquera l'entrée de Ville de Marckolsheim. Il sera une référence pour toutes les implantations économiques futures du Parc d'Activités.

Il accueillera les services administratifs de la CCME, mais aussi un nouvel atelier pour le personnel technique.

Des salles de réunions avec équipement multimédia et internet à haut débit seront également mises à disposition des futures entreprises du Parc et du territoire dans un souci de mutualisation et de synergie entre tous les acteurs. Cet espace ambitionne de devenir un réel lieu de vie économique et le reflet du dynamisme de tout un territoire.

A vélo, le long du canal

Au Nord du canton, la voie cyclable du canal du Rhône au Rhin permet, depuis Friesenheim, de rejoindre en toute quiétude les quais de Strasbourg. Au Sud, le Conseil Général du Haut-Rhin a, pour sa part en 2009, ouvert une piste en site propre de 15 km reliant Artzenheim à Colmar. Restait à créer le trait d'union entre ces deux voies.

Ce sera chose faite au printemps de cette année. En effet, le chantier du canal du Rhône au Rhin, ouvert en août dernier, devrait s'achever en mars 2011. Le financement de ce chaînon manquant de 23 km, d'un montant de 2,2 M€, sera assuré conjointement par le Conseil Général du Bas-Rhin et Voies Navigables de France.

Les travaux récemment réalisés concernaient le débroussaillage de la berge Ouest, le colmatage des fuites, la création des différents accès à la digue et au droit des écluses. En parallèle, des gaines pour fibre optique ont été enfouies en prévision d'un fonctionnement automatisé des écluses. Un revêtement en sol stabilisé renforcé à base de pouzzolane sera mis en œuvre entre Artzenheim et Marckolsheim à titre expérimental. La Pouzzolane (scorie volcanique) est un matériau 100% naturel qui n'a aucun impact défavorable sur l'environnement. Le revêtement sur les autres 20 kilomètres sera en grave naturelle (traitée 0/14).

Si les travaux ne sont pas freinés par les intempéries, les usagers pourront redécouvrir en toute sécurité cette voie d'eau qui fut mise en exploitation vers 1830 et rejoindre Strasbourg ou Colmar à l'écart de la circulation automobile.

Sans conteste, c'est une avancée significative dans le domaine des déplacements doux et celui du développement touristique de notre secteur.



▲ Travaux à l'écluse

▼ Itinéraire cyclable le long du canal du Rhône au Rhin



Périscolaire de Heidolsheim

Les élus de la CCME ont récemment validé l'avant-projet détaillé pour la construction d'un accueil périscolaire à Heidolsheim destiné aux enfants de 5 à 11 ans scolarisés dans les communes de Heidolsheim, Hessenheim et Ohnenheim.



Le projet répond à une réelle demande des parents et à la volonté politique de doter notre territoire d'équipements périscolaires de proximité. Le bâtiment de 431 m², réalisé dans le prolongement de l'école et de la salle polyvalente existante, comprendra une salle de restauration, trois salles d'activités pour les différentes classes d'âge, des locaux pour le personnel et les services, ainsi qu'une salle de repos. La cuisine située dans les locaux scolaires sera mise à disposition du périscolaire. A l'extérieur, un espace vert de qualité sera aménagé.

Ce nouveau bâtiment répondra aux normes de l'éco-construction et sera classé HQE. Un chauffage pompe à chaleur, une isolation de qualité, ainsi que l'orientation du bâtiment permettront de répondre aux exigences BBC. Le coût du projet est évalué à 766.500€ HT.

La livraison du bâtiment est prévue début 2012 pour accueillir les enfants en septembre.

// SOLIDARITÉ

Taxi à la carte, un service pour tous

Il y a 15 ans, en 1996, la CCME lançait une action pionnière dans le domaine du transport à la demande : le taxi à la carte qui offre à toute personne résidant dans la CCME, la possibilité d'accéder à un service de transport sur mesure.

Depuis lors, d'autres communautés de communes et communes (Benfeld, Villé, Barr, Obernai, Grand Ried...) ont adopté ce dispositif.

Il demeure aujourd'hui pleinement fonctionnel et rencontre un succès grandissant. Ce service enregistre en moyenne 6 aller-retour par jour en 2010, soit plus de 3300 déplacements, contre 1584 en 1996.

Son financement est assuré par :

- l'usager, à hauteur de 2 €,

- la CCME à hauteur de 5 €,
- le Conseil Général à hauteur de 3 € par trajet.

En 2010, la participation financière de la CCME s'élevait à 17 137 €.

Un service pour tous sur le territoire de la CCME

Jeunes ou seniors, quels que soient vos besoins (démarches administratives, médecin, courses, activités sportives ou culturelles, cinéma, visite chez des amis), ce service est pour vous ! Certains déplacements sont toutefois soumis à acceptation.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h.

Contact

Tél. 03 88 92 55 78 (Taxi Schnoeller).

Marie-Thérèse Keck de Marckolsheim bénéficie du taxi à la demande depuis la mise en place du service :

« Avant d'avoir mes soucis de santé, je faisais appel au taxi par mauvais temps. Aujourd'hui, à 83 ans, je me déplace avec un déambulateur. Je ne peux plus me déplacer seule en voiture. Le taxi à la carte m'aide à faire mes courses et à aller chez le médecin. C'est vraiment très pratique ».

Nadine Schnoeller, responsable de Taxi Schnoeller :

« Le service s'adresse à tous ceux qui en ont besoin, jeunes et moins jeunes sans exclure les personnes à mobilité réduite, puisque nous disposons d'un véhicule entièrement adapté. Le taxi à la carte est bien plus qu'un service, nous connaissons souvent les personnes que nous véhiculons. Nous avons un vrai rôle d'écoute et essayons d'apporter un peu de chaleur humaine ».

Vers une meilleure prise en compte du handicap

La loi du 11 février 2005 impose aux intercommunalités compétentes en matière d'aménagement de l'espace, dès lors qu'elles regroupent plus de 5000 habitants ce qui est le cas pour la CCME avec plus de 9000 habitants, l'obligation de créer une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH).

La CIAPH de la CCME a été créée par délibération le 15 février 2010. Elle traduit la volonté politique des élus d'agir pour une meilleure prise en compte des personnes à mobilité réduite.

La première réunion s'est tenue le 10 novembre dernier.

Plusieurs collègues

La CIAPH est composée de trois

collèges : celui des élus de la CCME, le collège des usagers et celui des personnes handicapées composé d'adhérents d'associations représentatives : paralysés de France, fédération nationale des accidentés du travail...

Ses missions

- établir un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- recenser l'offre en logements accessibles aux personnes handicapées ;
- rédiger un rapport annuel regroupant toutes les propositions pour l'amélioration des conditions d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

Rénov'habitat

Vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou

améliorer le confort de votre logement ? Prochaine permanence à la CCME : 1^{er} mars 2011 de 10h30 à 12h.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations :

Frédéric VALENCE - Tél. 03 29 64 45 19 ou pig67@urbam.fr

Service civique

Le Service Civique permet de s'engager, pour une période déterminée, dans une mission en faveur de la collectivité.

C'est également une opportunité de développer et d'acquérir de nouvelles compétences grâce au tutorat individualisé et d'un programme de formation.

Vous pouvez l'accomplir en France ou à l'étranger auprès d'une association, d'une ONG ou d'une Fondation mais aussi auprès d'une collectivité locale ou d'un établissement public, d'une ambassade ou d'un consulat, dans le cadre du volontariat international.

Les missions s'articulent autour de neuf thématiques : culture et loisirs ; développement international et action humanitaire ; éducation pour tous ; environnement ; intervention d'urgence en cas de crise ; mémoire et citoyenneté ; santé ; solidarité ; sports.

www.service-civique.gouv.fr/

// CULTURE



Yvain D'Incà :
« Je souhaite hisser notre Ecole au rang d'un acteur majeur de la vie musicale de notre territoire ».

Ecole de musique

Gestion intercommunale

Auparavant, c'était la Commune de Marckolsheim qui, pour des commodités matérielles, assurait la gestion de cette école, dotée d'une subvention annuelle de la CCME de 45 730 €.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la CCME assure le fonctionnement de l'Ecole de Musique, qui devient de ce fait intercommunale.

L'Élu responsable de l'Ecole de Musique intercommunale est Jean-Paul Seiller, vice-président en charge de l'animation socio-culturelle. Il prend le relais de Chrystelle Erard qui en était responsable lorsque la gestion était communale.

Les cours proposés à l'Ecole de Musique Intercommunale

Guitare jazz, folk et classique, flûte traversière, batterie, saxophone, clarinette, violon, piano, piano jazz, trombone, accordéon, hautbois, trompette.

Participation possible aux ateliers de musique d'ensemble, ainsi qu'à l'éveil musical pour les petits.

Un nouveau directeur - Interview

Yvain D'Incà, âgé de 29 ans, a pris le 1^{er} novembre la succession d'André Spiegel. Il est le Directeur de l'école de musique intercommunale de Marckolsheim depuis le 1^{er} janvier 2011.

Reflets 8 : Yvain D'Incà, comment êtes-vous devenu un passionné de musique et en particulier de violon ?

Yvain D'Incà : La passion m'est venue subitement vers l'âge de 9 ans. Personne ne pratiquait réellement la musique dans ma famille. A 13 ans, je fréquentai le Conservatoire de Strasbourg.

Reflets 8 : Pensiez-vous déjà pouvoir vivre de votre passion ?

Yvain D'Incà : L'idée de devenir musicien professionnel a germé progressivement. Cela n'a pas été facile de combiner ma scolarité et mes cours de musique. Ce sont les voyages avec l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire qui m'ont ouvert l'esprit. En 2002, j'ai commencé à enseigner le violon à Strasbourg. Puis je suis parti deux ans à Bruxelles où j'ai fréquenté le Conservatoire Royal. Depuis 2008, je donne des cours de

violon à Urmatt, Fegersheim et Eschau.

En 2009, j'ai obtenu le Master d'Interprétation Musicale. Avant d'arriver à Marckolsheim, j'assurais la direction de l'Ecole de Musique Euterpe d'Urmatt.

Reflets 8 : Parlez-nous des ensembles de musiques dont vous faites partie...

Yvain D'Incà : Je suis co-fondateur de « DUNA TRIO », un trio à cordes de Strasbourg. Je fais également partie de l'ensemble instrumental « VOLUTES » et, depuis novembre, je fréquente l'ensemble professionnel « P'OP » qui promeut le répertoire lyrique sous toutes ses formes.

Reflets 8 : Quels sont vos projets ?

Yvain D'Incà : Je souhaite hisser notre Ecole au rang d'un acteur majeur de la vie musicale de notre territoire et accroître le nombre d'événements culturels où l'école saura prendre une place singulière. J'envisage aussi de proposer de nouvelles formations pédagogiques et pourquoi ne pas préparer les élèves qui le souhaitent au concours d'entrée au Conservatoire de Strasbourg ? Avant tout, je veux ouvrir le monde de la musique et ses richesses au plus grand nombre.

Emploi et formation : deux rendez-vous à noter

Un **mini-forum pour l'emploi** se tiendra le 6 avril de 15h à 18h dans la salle des Adjudications de Marckolsheim. Offres de stages et d'emplois à destination des jeunes.

Informations : CCME - Tél 03 88 92 53 73

A noter également : **Le forum « Découverte des métiers »** le 10 février aux Tanzmatten à Sélestat. Il s'adresse aux collégiens, lycéens, apprentis, parents, demandeurs d'emploi et salariés souhaitant s'informer et/ou se reconverter en acquérant une qualification professionnelle.

Quatre thématiques seront proposées :

- bois et bâtiment ;
- métiers de bouche, hôtellerie-restauration et grande distribution ;
- industrie ;
- agriculture, viticulture et sylviculture.

Informations : Marie DANGELSER

Tél. 03.88.92.12.10

m.dangelser@adac-selestat.com

Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires

Vous avez entre 16 et 45 ans ? L'Unité Territoriale de Marckolsheim vous encourage à rejoindre les Sapeurs-Pompiers volontaires.

De nombreux débouchés professionnels

A partir de la filière « Sapeurs-Pompiers volontaires », vous pouvez devenir Sapeur-Pompier professionnel, Sapeur-Pompier d'entreprise, conseiller technique en sécurité incendie, agent de sécurité, membre de services de sécurité d'incendie et de secours à personne...

Une formation gratuite et indemnisée

Une formation gratuite vous sera dispensée sur les thèmes suivants : protection et sécurité, techniques d'extinction d'incendie, secourisme et secours à personne, protection des biens, protection de l'environnement... Les activités (gardes, interventions, formation) du sapeur-pompier volontaire sont indemnisées.

Contacts

Afin de vous expliquer au mieux le fonctionnement du Service d'Incendie et de Secours et les possibilités d'évolution de carrière, contactez le SDIS au 03.88.58.27.27 du lundi au vendredi de 9h à 12h, ou consultez le site internet de la CCME.

// ENFANCE et JEUNESSE

Contrat territorial pour la jeunesse

En partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin, la CCME a décidé par délibération du 21 décembre 2009, de s'engager de manière particulièrement volontariste en faveur de la mise en œuvre d'un Contrat Territorial pour la Jeunesse (CTJ).

Les objectifs de ce dispositif sont :

- mieux comprendre la situation et les attentes des 10-25 dans des domaines tels que l'emploi, le logement, la santé, la scolarité, les loisirs...
- développer des actions en leur faveur.

Une démarche participative

La réalisation de l'étude diagnostic jeunesse a permis de redéfinir la politique intercommunale au profit de la jeunesse, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés du territoire: associations, organismes, jeunes et élus. Le projet est porté par un comité de pilotage coordonné par Jean-Paul Seiller, vice-Président de la CCME, un comité de suivi composé de représentants des communes et des associations.

Les quatre grandes orientations sont :

- Faciliter et favoriser la formation et la scolarité ;

- Promouvoir l'intégration et l'insertion ;
- Développer les connaissances et favoriser l'ouverture socioculturelle ;
- Soutenir l'engagement et la participation des jeunes.

L'élaboration du diagnostic

La démarche CTJ s'appuie sur l'élaboration d'un diagnostic partagé entre la CCME, le Conseil Général et les acteurs locaux. Le résultat de ce diagnostic a permis l'élaboration d'un plan d'action annuel qui sera prochainement soumis au Département. Après restitution, il permettra la mise en œuvre de nouvelles orientations.

Des organismes qui ont fait leur preuve

Dans le cadre de sa compétence « Enfance et Jeunesse », la CCME a mis en place La maison de l'enfant « Au jardin des loupiots » à Marckolsheim et le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), qui ont respectivement fêté leur 15^{ème} et 10^{ème} anniversaire.

Le Multi-accueil

« Au jardin des loupiots », créé en 1995, propose deux types d'accueil pour les enfants de 3 mois à 6 ans : la garde régulière (ce sont des enfants qui généralement restent 3 ans dans la structure jusqu'à leur entrée à l'école) et l'accueil occasionnel (pour une durée limitée de 2 heures à 3 demi-journées).

C'est un lieu de vie où les enfants enrichissent leur personnalité et acquièrent progressivement leur autonomie en compagnie d'autres enfants (première socialisation). L'espace y est aménagé pour favoriser leur éveil et leur développement dans le respect des règles sanitaires concernant la petite enfance.

En 2010, la structure a accueilli 154 enfants de 3 mois à 6 ans, dont 114 en accueil occasionnel et 40 en garde régulière. L'encadrement est assuré par 11 professionnelles.

D'une capacité de 34 places, le multi-accueil enregistre un nombre grandissant de demandes d'inscriptions : 21 au 1^{er} janvier 2011.

Le thème phare de l'année 2010/2011 est l'Afrique. « C'est un projet enrichissant qui valorise tous les partenaires de la petite enfance (Multi-accueil, RAM et périscolaire). Nous essayons, autant que faire se peut, d'impliquer les parents, par exemple en les initiant aux percussions et danses africaines » explique Virginie Spiegel, directrice de la structure. « Tout ce que les enfants réalisent dans les prochains mois servira pour le spectacle de fin d'année, le 24 juin ».

Le RAM

Le Relais d'Assistants Maternelles a beaucoup évolué ces dernières années. Il gère aujourd'hui 85 assistantes maternelles, contre 55 à sa création, en juin 2000. Cette progression est en partie liée à la pro-



▲ « Le jardin des Loupiots »

fessionnalisation du métier d'assistante maternelle.

Trois ateliers par mois en moyenne y sont proposés : conte, bricolage, éveil musical, psychomotricité....

« Il est important pour un relais de s'ouvrir aux autres structures du territoire, il doit créer des passerelles entre les professionnels de la petite enfance » précise Monique Guzman, directrice de la structure, qui travaille, en partenariat avec le multi-accueil et le périscolaire de Marckolsheim, à la mise en place du spectacle de fin d'année, avec le concours des assistantes maternelles, des enfants et de leurs parents.

Participation financière 2010 au fonctionnement de ces deux structures :
Maison de l'Enfant : 100 000 € ;
RAM : 25 000 €.

Ca bouge pour nos jeunes

L'actualité du Réseau Animation Intercommunal (RAI) demeure dense. Cette nouvelle année est l'occasion de faire le bilan de 2010.

Quelques flashes sur l'année 2010

3^{ème} Rai'volution sportive

Cette manifestation s'est tenue le 24 octobre au gymnase de Marckolsheim. Grâce à la participation d'une quinzaine d'associations, elle a permis de faire découvrir le sport sous des aspects très variés, mais aussi l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.

Été 2010 : bonne participation

110 adolescents de 11 à 17 ans au « Bougetoi ». Plus de 150 personnes aux animations de proximité comme le cinéma en plein air à Elsenheim, la caravane des arts et des sports...

Centre de loisirs et camps

Six semaines de centre de loisirs ado, maternelles et primaires. 149 enfants de 4 à 10 ans. 57 enfants en camp d'équitation, camp « seul au monde » et camp « extrême limite ».

Trois animateurs jeunes présents sur les communes

Le métier d'animateur jeunes demande beaucoup de qualités, de compétences et d'engagement. Les rencontres se font la plupart du temps en soirée, dans les locaux jeunes. Mais ce sont surtout des lieux d'émergence de projets. C'est aussi l'occasion de parler des activités que le RAI propose.

Les animateurs sont des interlocuteurs privilégiés ; ils ont un rôle d'écoute, de soutien, de conseil dans le suivi des jeunes en parcours d'adolescence.

Ils rencontrent les jeunes :

- A Artolsheim au local jeunes le mardi de 17h30 à 19h.
- A Bootzheim au local jeunes le mardi de 19h30 à 20h30 pour les plus de 15 ans ; le mercredi de 14h à 16h pour les 10-14 ans.
- A Heidolsheim au local jeunes le mercredi de 16h30 à 18h pour les

10-14 ans ; le jeudi de 18h30 à 20h pour les plus de 15 ans.

- A Marckolsheim à la MJC le mardi de 16h à 22h ; mercredi de 14h à 18h et jeudi de 16h à 18h.
- A Elsenheim à la salle des fêtes (en cours d'ouverture).
- A Hessenheim au local jeunes le mardi de 19h à 20h30 pour les 10 à 14 ans ; de 20h30 à 22h pour les plus de 14 ans.
- A Mackenheim à la MJC le mardi de 17h30 à 19h.

Quelques projets en 2011

Un **séjour ski** est prévu du 25 février au 4 mars à Tulfes, dans le Tyrol autrichien pour les 8 - 17 ans.

Un projet de partenariat original

Après le succès des « Folies du Parc » du mois de mai dernier, le Relais d'Assistante Maternelle, la maison de l'enfant et le périscolaire de Marckolsheim ont décidé de poursuivre cette aventure. Cette année, l'objectif est de monter ensemble un projet artistique autour d'un thème commun : **l'Afrique**.

Pour préparer ce nouvel évènement :

- Des ateliers un mercredi par mois où les enfants des différentes structures participent ensemble à une même activité (bricolage, cuisine, arts plastiques...);
- des initiations pour les adultes afin de favoriser les échanges et les rencontres (une à deux soirées par trimestre). Ces rencontres auront lieu autour des thèmes de la percussion, de la danse africaine et de la fabrication d'instruments de musique.
- Des activités menées tout au long de l'année dans chaque structure : chant, musique, danse, chant, collage, sculpture, graphisme, cuisine...

Ce beau projet concerne près de 150 enfants, des parents et 30 professionnels des structures. Il se concrétisera par un spectacle unique le vendredi 24 juin 2011 à 17 h 30 à Marckolsheim.

Informations : RAI - Tél. 03 88 74 98 69
www.animations-marcko.fr



▲ Section danse Hip-Hop



▲ Camp jeunes

▼ RAI'volution sportive



Jean-Paul Seiller, Vice-Président en charge des activités socio-culturelles :
« Le point fort de 2010 est la mise en place de locaux jeunes dans presque toutes les communes de la CCME. »



Comme chaque année, depuis septembre, les activités à la piscine battent leur plein. L'Aquagym et l'école de natation enfants et adultes comptent 620 inscrits répartis sur 35 cours. Côté Aquagym, différents niveaux de cours sont proposés. L'école de natation intercommunale, dont les cours sont dispensés par les six maîtres-nageurs, propose de l'initiation jusqu'au perfectionnement (quatre nages, sauvetage et palmage). En fin d'année, lors d'une compétition conviviale, un diplôme ainsi qu'un carnet d'évaluation seront remis aux participants.

Modification ! Depuis le 1^{er} janvier 2011, la piscine ouvre ses portes au public le vendredi à 18h15 (au lieu de 18h).

Soirées nocturnes conviviales. Profitez de nos soirées nocturnes les mardis et vendredis de 18h à 21h30. Température de l'eau 29°, température de l'air 28° : comme en plein été ! Convivialité et bonne humeur au rendez-vous.

Informations : www.cc-marckolsheim.fr

// LOISIRS



Amandine Bauer : « Je veux partager l'image positive d'un territoire que je trouve résolument dynamique ! »

Votre télévision de proximité : Reflets 8 TV

Comment regarder Reflets 8 TV ?

Le canal Reflets 8 TV est disponible sur le réseau câblé Numéricable. A ce jour, il est uniquement présent sur le plan de fréquences analogique (Fréquence 136 Mhz-Canal 55G).

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Si vous disposez d'un abonnement analogique (pas de décodeur numérique) : Reflets 8 TV fait partie du bouquet de base des 30 chaînes disponibles. Pour réceptionner votre chaîne, lancez la recherche automatique.
- Si vous disposez d'un abonnement numérique : la chaîne Reflets 8 TV ne faisant pas partie de ce plan de fréquences, il faut éteindre le décodeur et basculer sur le réseau analogique pour la capter.

Sur internet, vous avez accès aux magazines du mois et aux archives de l'année sur le site : www.reflets8.fr et sur le site de la CCME.

Interview d'Amandine Bauer, journaliste reporter d'images pour Reflets 8 TV

Comment en êtes-vous arrivée à travailler pour REFLETS 8 TV ?

Amandine : Au départ, je suis designer d'espace, mais j'ai toujours été passionnée par la réalisation et le tournage. Avant d'être journaliste reporter d'images, j'étais en charge de la communication d'une radio associative à Nancy. J'y ai occupé le poste de chroniqueuse cinéma, mais je me suis également beaucoup impliquée dans l'organisation d'événements. Au fond, je suis une autodidacte !

Quelles sont vos missions actuelles ?

Amandine : Je remplace Julien Charcosset depuis le 1^{er} juin. Mes missions sont très variées. Je réalise le magazine TV de Reflets 8 TV, c'est-à-dire que je tourne et je monte les reportages, ainsi que le magazine « En passant » ; c'est un court magazine d'information sur les richesses patrimoniales de notre secteur. Je m'occupe par ailleurs de l'enregistrement de spectacles, tel que les pièces de théâtre ou les spectacles.

Quels sont vos projets pour 2011 ?

Amandine : Je souhaiterais développer de nouvelles idées pour Reflets 8 TV et trouver des thèmes inédits pour les magazines. Mon objectif est de dynamiser le canal local qui est un merveilleux instrument de communication. Je veux partager l'image positive d'un territoire que je trouve résolument dynamique !

Si vous avez des idées, des talents, des informations, vous pouvez contacter

Amandine Bauer : amandine@reflets8.fr - Tél. 03 88 82 87 92.

Idées de sortie

* Conférences de la CCME

* Mardi 8 février à 20h, salle des Adjudications MARCKOLSHEIM
Le Rhin entre Alsace et Bade du 2^e et 1^{er} millénaire avant Jésus-Christ
M. Thierry LOGEL, Archéologue

* Mardi 15 mars à 20h, salle polyvalente BOOTZHEIM
L'égalité homme/femme : mythe ou réalité ?
Mme Joëlle BRAEUNER, Conseillère conjugale au CDIF

* Mardi 12 avril à 20h, salle polyvalente OHNENHEIM
« Solutions locales pour un désordre global », un film de C.Serreau
Mme Suzanne BROLLY, chef de projet
« 0 pesticide et biodiversité urbaine » à la CUS

* Mardi 3 mai à 20h, foyer St Maurice ARTOLSHEIM
Catastrophes, injustices, maladies. Que fait Dieu ? Le point de vue du philosophe. M. Benoît GRIMONPREZ, professeur de philosophie

De janvier à mars, ►
la programmation culturelle sur
Marckolsheim en un clin d'oeil !
- Téléchargeable sur le site internet de la CCME -

22/01	« Sprütz faux-rêveur »	Marckolsheim
30/01	Concert de chorales	Hessenheim
08/02	Conférence de la CCME*	Marckolsheim
15/03	Conférence de la CCME*	Bootzheim
17 au 19/03	Marckolswing	Marckolsheim
22/03	Conférence sur le Mexique	Marckolsheim
04 au 5/04	Formation « Mimes et jeux de doigts »	Marckolsheim
06/04	Mini forum pour l'emploi	Marckolsheim
12/04	Conférence de la CCME*	Ohnenheim
17/04	Fête du Printemps	Ohnenheim
03/05	Conférence de la CCME*	Artolsheim



Reflets 8 - n°15 JANVIER 2011

Bulletin d'information de la CCME
24 rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
Tél. 03 88 92 53 73 - Fax : 03 88 74 99 12
ccme@cc-marckolsheim.fr
www.cc-marckolsheim.fr

Responsable de la publication :
Jean-Claude Spielmann

Rédaction : CCME - **Photos :** CCME, CG67, Gilles Pelsy, Claudine Ober, Maison de la Nature, RAI/MJC, Denis Masson, Michel Morcel.

Réalisation : CCME, Anne-Déborah Humilier

ISSN : 1621-9139 - dépôt légal juillet 2008